

de ozone sulfurique pour prouver la vélocité de ce fait.

L'ozone dont, quoiqu'en dissent les promoteurs de brevets, l'étude est loin d'être terminée, n'est d'après certains chimistes, qu'une variété d'oxygène, d'une activité spéciale et d'une constitution moléculaire particulière; pour d'autres chimistes, l'ozone ne serait simplement qu'un composé nitreux.

Ainsi que nous venons de le dire, l'étude de ce corps n'est pas encore parfaite quoiqu'elle ait été traitée par un assez grand nombre de chimistes, notamment par Schomben, Marignac de La Rive, Becquerel, Frémy, Williamson, Houzeau, Baumert, Andrews, Tait, Soret, Bubo, etc. Schomben et Meissner ont fait connaître un certain nombre de faits dont il est inféré l'existence d'une seconde variété d'oxygène qu'ils ont nommée *Antozone*.

Il ne paraît pas que ce corps existe réellement, ou du moins doit-on attendre d'autres observations plus précises pour le faire entrer définitivement dans la science. L'ozone n'est pas connu à l'état de pureté, mais seulement à l'état de mélange avec l'oxygène.

La préparation de l'ozone se fait de bien des manières; un des procédés les plus usités est celui indiqué par Houzeau. Il consiste à introduire par portions dans de l'acide sulfurique pur et monohydraté un huitième de son poids de bioxyde de baryum pur. Si celui-ci a été calciné récemment, l'action doit être aidée par la chaleur, si sa surface est légèrement hydratée l'action est immédiate et doit paraître d'une manière modérée en plongeant dans l'eau froide. On recueille le gaz sur l'eau dans un appareil ne contenant ni bouchon ni caoutchouc. Il est bon de ne faire que de petites opérations et d'employer chaque fois 6 grammes de bioxyde de baryum environ. On recueille ainsi 2-3 centimètres cubes de gaz fortement odorant, le restant de l'oxygène n'est presque plus actif.

On peut aussi, avant d'introduire le bioxyde, mélanger l'acide sulfurique avec deux tiers de son poids de permanganate de potasse; du reste, cela se reproduit sur ce mélange répété déjà l'odeur d'ozone est plus prononcée.

L'air qui a séjourné pendant quelque temps (de 15 à 60 minutes) sur des bâtons de phosphore humide en offre l'odeur et les réactions de l'ozone. Il ne faut pas laisser le gaz trop longtemps en contact avec le phosphore, l'ozone dans ces conditions se détruit rapidement.

L'oxygène électrolytiquement obtenu à froid est toujours plus ou moins ozoné.

Mais le moyen sur lequel compte le plus les ozonomanes est sur la production par l'électrolyse de l'oxygène; il est de fait, que par un procédé on est parvenu à obtenir jusqu'à 2 litres à l'heure.

L'ozone obtenu par n'importe quel procédé est un gaz incolore, doué d'une forte odeur qui se rapproche de celle de la fleur de soufre et du phosphore. Il est dangereux de le respirer. Quand, par mégarde, on s'est trouvé pendant quelques instants dans une atmosphère saturée d'ozone, on éprouve une gêne, il n'est pas rare d'être subitement atteint d'un coryza, souvent suivi de crachement de sang.

Il est plus lourd que l'air, et est peu soluble dans l'eau; qui n'en dissout guère, à 15° que la cent-millième partie de son poids; néanmoins, il faut, autant que possible, le conserver dans des vases secs.

C'est un agent puissant d'oxydation. Grand nombre de corps qui résistent à l'action de l'oxygène ordinaire, sont attaqués ou brûlés par lui. Ainsi par exemple, l'argent, le métal inoxydable directement, noircit immédiatement dans l'ozone, et se convertit en oxyde.

L'acide chlorhydrique, en présence de l'ozone, dissout instantanément l'or et le platine. L'alcali volatil se transforme, à son contact, en azotate d'ammoniaque avec production d'intenses vapeurs blanches.

Pour reconnaître l'ozone, le papier de thymol ou celui de tournesol rouge vineux, dont les rubans seulement ont reçu de l'iodure de potassium, sont les meilleurs réactifs.

Pour répondre à tous ces faits et à bien d'autres, amoncés dans les annales, brochures, traités, etc., ceux qui croient que l'ozone n'est qu'un composé nitreux répondent ceci : « Si dans le même flacon contenant du bioxyde de baryum et de l'acide sulfurique, on fait passer pendant un temps suffisant de l'oxygène de manière à chasser l'air, il ne se produit pas d'ozone.

L'oxygène, si actif qu'on le suppose, ne décomposerait pas l'iodure de potassium; pour le décomposer il faut l'intermédiaire d'un acide ayant pour la potasse plus d'affinité que l'iodure.

Dans la production de l'ozone par le procédé de Houzeau, si l'on prend de l'acide sulfurique du ballon où il se produit et qu'on le chauffe avec du protochlorure de manganèse et de l'acide phosphorique, la masse se colore en bleu, réaction caractéristique des composés nitreux ou nitriques; cet acide azotique n'est donc formé dans le ballon au contact de l'azote atmosphérique.

La naphthylamine rougit sous l'acide nitreux, elle rougit également sous l'ozone. L'oxygène oxygéné actif, devrait brûler le phosphore immédiatement, et cependant pour le préparer on indique de mettre sous une cloche des cylindres de phosphore plongés dans de l'eau; si l'on suspend dans cette cloche du papier imprégné de teinture de gajac, ce papier se colore en bleu; cette coloration est caractéristique des composés oxygénés de l'azote.

en faveur de ces deux femmes endiablées.

Odet, perdue dans un horizon nouveau, écoutait ce bavardage plein de révélations, qui confirmait brutalement ses soupçons vagues, ses craintes indéces.

Coraly, qui la détestait, qui avait à se venger de ses dédains passés, avait eu l'art d'implanter au logis une rivale adroite qu'elle inspirait et guidait, pour détruire à la fois les espérances d'avenir de la légitime héritière, et jusqu'à la part d'affection qui lui était due.

Et puis, continuait Mme Pernache, les plaisirs vont bon train au château. On y mange comme chez Gargantua... on y boit sec... le baron aime ça; il paraît même que vous l'en aviez déshabitué, madame Odette, mais que Mme Coraly n'a pas voulu le contraindre; sans doute, y trouve-t-elle son compte. On y joue gros jeu et l'on y danse toute la nuit. Les chasseurs des environs s'y donnent rendez-vous comme jadis, quand vous étiez petite; mais ils mènent un train d'enfer, maintenant, et c'est Mme Coraly qui donne le branle. Les écus du baron vont vite. Si vite qu'ils aillent, cependant, le capital reste: la baronne n'est pas si sottée que de le laisser gaspiller. Elle y compte puiser une belle dot pour son Ernestine... et Mme Clavel le sait bien.

(A suivre).

Le papier de Houzeau à l'iodure de potassium et au tournesol rougit, bleuit, parce qu'il se forme, au lieu du prétendu ozone, un acide nitreux; cet acide déplace l'iodure pour former de l'acide de l'iodure et de l'iodure de potassium.

Sous l'influence des écurants ou étincelles électriques ou des réactions chimiques, l'oxygène s'électrise positivement, il électrique aussitôt l'azote négativement par influence; ces deux gaz ainsi chargés d'électricité contraire, se combinent immédiatement pour former des composés oxygénés de l'azote, en poussant par tous les degrés d'oxydation jusqu'à l'acide azotique que l'on trouve dissous dans le ballon du procédé Houzeau.

L'argent est attaqué par l'acide azotique, il l'est également par l'ozone.

L'or et le platine, qui ne sont pas attaqués par l'ozone, le sont quand, à l'ozone, on ajoute de l'acide chlorhydrique, parce que là il y a formation d'eau régale: c'est-à-dire que l'acide chlorhydrique, au moyen de son hydrogène, enlève à l'ozone assez d'oxygène, pour le ramener à l'état d'acide hypozotique; il se forme donc de l'eau et le chlorure d'azote; c'est du reste ce qu'avait dit Houzeau lorsqu'il dit que l'ozone décompose l'acide chlorhydrique, et met le chlore en liberté.

L'ammoniaque se transforme à son contact, en azotate d'ammoniaque avec production d'intenses vapeurs blanches: preuve de plus que le prétendu ozone n'est qu'un gaz nitreux, car si ce n'était que de l'oxygène actif, ou l'ammoniaque prendrait-il l'azote nécessaire à la formation de l'azotate d'ammoniaque?

Dans les mêmes circonstances, l'hydrogène bicarboné s'enflamme. Il en est de même du phosphore d'hydrogène non spontanément inflammable. Une fois l'expérience de cours consistant à insuffler dans de l'eau de savon, un mélange gazeux composé de deux volumes d'hydrogène phosphoré; une seule bulle d'ozone en détermine l'explosion comme le ferait l'approche d'une allumette enflammée.

Les masses vaporées par l'ozone concentré sur les matières organiques n'est qu'un gaz nitreux, remarquable. Ainsi, l'alcool, l'éther, agités dans un flacon qui en est rempli, sont immédiatement convertis en aldéhyde, acide acétique et bioxyde d'hydrogène (H<sub>2</sub>O) ou eau oxygénée.

Ce mélange de produits communique à une solution d'acide chromique au centième, une magnifique couleur bleue soluble dans l'éther. Cette réaction caractérise la présence de l'eau oxygénée.

## Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE.

Nous avons dit hier que trois de nos députés, MM. Théry, Pajot et Kolb-Bernard ont été élus sénateurs dans la séance du 11 décembre.

Après ces élus, viennent dans la liste des candidats: MM. Testelin, avec 337 voix — la majorité était de 345 —; Wallon, 307; Vente, 304; comte d'Hespel, 301.

Par décret du 11 décembre, ont été nommés:

Avocat-général près la cour de Douai, M. Grévin, procureur de la République près le tribunal de première instance du Mans, en remplacement de M. Morry, qui a été nommé conseiller.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de Saint-Omer, M. le Mercier Mousseaux, substitut près le siège d'Avènes, en remplacement de M. Van Cassel.

Substitut du procureur de la République près le tribunal d'Avènes, M. Amaury-Philippe de Wareghien, avocat, docteur en droit, en remplacement de M. le Mercier Mousseaux.

Par arrêté du ministre des finances, en date du 6 décembre 1875, ont été nommés:

M. Bommar, percepteur de Steenwercke, 2e classe, à la perception de Condé sur Escourt, 1re classe.

M. Carré, percepteur de Cartignies, 3e classe, à la perception de Steenwercke, 2e classe.

M. Thellier, ancien lieutenant, blessé, à la perception de Cartignies, 3e classe.

On mande de Londres, 11 décembre: « M. Lavalez, président de la Société française des ingénieurs civils, a publié les résultats favorables de quinze expériences de sondage dans la Manche, depuis la côte française jusqu'à Douvres. Son rapport déclare qu'il n'y a nulle impossibilité à la construction d'un tunnel unissant la France et l'Angleterre.

« Les ingénieurs s'accordent à dire que le percement n'est qu'une question de temps et d'argent. »

La Société d'émulation de Cambrai nous communique le programme des questions mises au concours pour 1876. — La Société d'émulation décernera une médaille d'or, de vermeil, d'argent ou une mention honorable à l'auteur du meilleur mémoire sur chacune des questions suivantes:

« Philosophie morale. — Examiner les principaux systèmes proposés dans le but de changer l'organisation de la société.

« Quels sont aujourd'hui les principaux caractères de la littérature des *feuilletons*; quels dangers présente-t-elle et comment pourrait-on y remédier? »

« Avantages et inconvénients des cités ouvrières sous le triple rapport moral et économique.

« Les diverses influences sur les travailleurs selon le sexe, marié ou célibataire, et sur les enfants.

« Conditions d'hygiène et d'économie qui doivent prévaloir à l'établissement de ces cités; avantages qu'en retirent les chefs d'industrie.

« Le bien l'emporte-t-il sur le mal? En quoi, comment? »

« Histoire locale. — Une étude archéologique, historique et topographique, sur une ville, un village, une abbaye, un couvent, un monument militaire ou civil quelconque, de l'arrondissement (Solemes et Beauvois exceptés).

« Quels sont les souvenirs légendaires qui se rattachent à l'histoire du Cambresis et qui n'ont pas été, jusqu'à présent, recueillis et publiés? »

« Faire un tableau aussi complet que

possible des impôts et redevances qui, sous le nom de *Dimes, Terrage, Châque-part, Cambrelage, Rentés* (de blé ou d'argent), *Pierson Quint dernier, Entrée* (prise de possession), *Sortie, Formorture, Vinage, Corvées* et autres charges, pesaient sur les propriétés et les personnes dans le Cambresis avant 1789.

« Subsidièrement les comparer aux impôts et aux charges d'aujourd'hui en tenant compte de la dépréciation des monnaies.

« Poésie. — Le sujet, et la pièce destinée à le traiter, sont laissés au choix des concurrents.

« Une Lyre d'argent et une médaille dont la nature et la valeur seront subordonnées au mérite de l'ouvrage, sont affectées également à ce concours. »

Les travaux et mémoires inédits et n'ayant jamais figuré dans aucun concours seront seuls admis. Il portera une épigraphe répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, et devant être adressés, franco, avant le 1er juin 1876 au président ou au secrétaire général de la Société.

Les œuvres non couronnées ne sont pas rendues, et les plis cachetés les accompagnant sont brûlés en séance.

Un ménage belge était venu s'établir à Roubaix le 20 du mois dernier, et avait élu domicile chez le sieur Hypolyte Deveuglier cabaretier rue du Fontenoy. Le mari, nommé Joseph Verlodt, est un journalier d'une quarantaine d'années, sa femme est un peu moins âgée, ils avaient avec eux un fils d'environ 7 ans. Ils viennent de quitter la ville sans avertissement préalable en abandonnant sa femme et son enfant à son malheureux sort. Le père a fait mine d'aller à son travail; dans la même journée la mère a prétexté une course à Lille: le fait est qu'aucun des deux n'a reparu. Un brosier du nom de Desmet qui est marié et n'a pas d'enfant s'est offert de prendre avec lui le jeune Verlodt.

Une soigneuse, la veuve Vandendriessche, de son nom de famille Justine Dhondt, expulsée de France en 1872 et qui avait reparu en ville, vient d'être arrêtée.

Quatre ouvriers trieurs, dont nous pourrions citer les noms, ont fait avant-hier soir, à l'estaminet de l'*Aloette*, tenu par le sieur Broutin, rue de l'Aloette, une scène de tapage qui a commencé par des gros mots, s'est continuée par une lutte avec le cabaretier, et a fini par un bris de porte, au moment où le cabaretier pensait s'être fait quitte des brouillons en les jetant sur la rue et en leur fermant la porte au nez. Un refus de leur servir à boire fut le commencement de tout: la fin aurait dû être l'arrestation des tapageurs, mais comme cette arrestation n'a pas eu lieu, nous supposons que les coupables sont en fuite.

Un incendie a éclaté, hier, vers deux heures de l'après-midi, à l'étage supérieur d'une maison de la rue des Etaqués, à Lille.

Au premier cri d'alarme, les secours sont arrivés, et les pompiers ont eu raison du feu en une demi-heure. Les dégâts sont peu importants.

Un malheureux adonné à l'ivrognerie, le sieur Foulon, ouvrier modéleur, rue Saint-Jean, à Lille, a tenté de s'empoisonner en avalant de l'esprit de sel. Il avait à peine accompli cet acte de désespoir qu'il en témoignait les plus vifs regrets. Mais sa situation s'aggrava promptement, et les médecins qui le soignent à l'hôpital Saint-Sauveur ne répondent pas de le sauver.

Lundi dernier, en descendant du train qui la ramenait de La Bassée à Beuvry, une jeune fille de seize ans, Henriette Hu, de cette dernière commune, est tombée sur le quai et a eu les deux pieds écrasés.

L'infortunée n'avait pas attendu l'arrêt du train.

On écrit de Denain: « Voici un acte de courage vraiment digne d'être signalé, surtout de la part d'un homme d'environ 52 à 55 ans.

« La nommée Anais François, femme du sieur Emile Delbecq, garçon brasseur, était en train de puiser de l'eau au puits de sangaison, cour Bara, rue Saint-Amand, quand tout à coup, glissant et perdant l'équilibre, elle fut précipitée au fond, d'une hauteur d'environ 15 mètres.

« Cette femme qui n'avait reçu que de fortes contusions aurait cependant péri dans le puits, sans la présence d'un jeune enfant qui donna immédiatement l'éveil.

« Le nommé Antoine Gouillon, mineur, demeurant fosse Pérrier, passant pour se rendre au travail, entendit crier au secours; n'écoutant que son courage, il descendit aussitôt et fut assez heureux pour saisir la victime.

« Lui passer une corde de sauvetage autour du corps et la mettre sur son dos, fut l'affaire d'un instant; plusieurs personnes le remontèrent ensuite tous deux à l'aide de la corde du puits.

« Quoiqu'ayant reçu de fortes contusions à la tête, il y a tout lieu de croire que cette femme en sera quitte pour un bain froid.

« M. Bague, commissaire de police, s'est rendu aussitôt sur les lieux de l'accident pour y faire une enquête. »

Hier matin, deux chasseurs de notre localité, dit *l'Indicateur*, accompagnés du jardinier de l'un d'eux, comme portecarnier, longeant le canal d'Hezebrouck lorsqu'ils arrivés à la hauteur de la maison

Louis Sockeel, les chiens se mirent à aboyer et à hurler à l'envi.

C'est une louve, dit l'un d'eux, on m'en a signalé une dans ces parages; et, en effet, un animal plongé au fond de l'eau en laissant une significative traînée de bouillons.

Le porte-carnier voulut s'assurer alors que la louve ne s'était pas remise dans les accotements du canal, et, en frappant avec son bâton dont il avait enroulé le cuir autour de la main, il manqua pied et tomba à la renverse dans l'eau.

Aussitôt l'un des chasseurs se porta à son secours et le retira du canal en le prenant par la bandoulière du carnier qui surmenageait.

Si cet accident était arrivé sans témoin, le jardinier de M. V... se fit infailliblement noyé, car il ne pouvait s'aider de l'autre, attaché qu'elle était à son bâton. — Il en sera quitte heureusement pour un bain hors saison.

## CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille VERLIS-DUCOULOMBIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame ANGÈLE DUCOULOMBIER, veuve de Monsieur FLORES VERLAIS, décédée à Roubaix, le 12 décembre 1875, dans sa 77<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service funéraires qui auront lieu le mardi 14 décembre 1875, à 9 heures, en l'église Notre-Dame. — Les vigiles seront chantées le lundi 13, à 4 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ermitage, de 63.

Les amis et connaissances de la famille PLOUVIET-LEMAIRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame SOPHIE LEMAIRE, veuve de Monsieur J.-B. PLOUVIET, décédée à Croix, le 13 décembre 1875, dans sa 74<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service funéraires qui auront lieu le mercredi 15 décembre 1875, à 9 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ermitage, de 63.

Les amis et connaissances de la famille DELCOURT-DEPLASSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur-Joseph DELCOURT, décédé à Watrelos, le 12 décembre 1875, à l'âge de 3 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service funéraires qui auront lieu le mercredi 15 décembre 1875, à 3 heures, en l'église de Watrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ermitage, de 63.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 14 décembre 1875, à 10 heures 1/2, (les laudes à 10 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Madame la Comtesse MIMÉREL, décédée à Roubaix, le 12 novembre 1875, dans sa 84<sup>e</sup> année. — Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer un obit le mercredi 15 courant, à 8 heures, dans ladite église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulchre, le mercredi 15 décembre 1875, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur ALPHONSE DESSUSLEMOUITIER, décédé à Croix, le 20 septembre 1869, à l'âge de 60 ans. — Un obit solennel de mois sera célébré le même jour à 9 heures, en la dite église, pour le repos de l'âme de Dame MARIE-LOUIS DESSUSLEMOUITIER, épouse de Monsieur DEUWILLE, décédée à Roubaix, le 10 novembre 1875, à l'âge de 25 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Redouté, avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

COURS PUBLIQUES DE CHIMIE. — Lundi 13 décembre, à huit heures du soir. — Etude du carbone: diamant; sa nature, son extraction, sa taille, son prix; graphite, plombagine ou mine de plomb; lignite, jeté ou jais; noirs de fumée, noir de fusain, noir de vigne, noir d'Allemagne, etc.; noir animal ou charbon d'os.

NOTA. — Le professeur fera ensuite une étude spéciale des variétés de carbone employées comme combustibles.

## PRIX DU PAIN

POUR SERVIR DE RÉGLES AUX BOULANGERS MONNAIE DÉCIMALE

	C. DM.
Pain de ménage.	
Composé de deux tiers de blé blanché et d'un tiers de blé roux ou macaux.	
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à . . .	32 00
Pain de deuxième qualité.	
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à . . .	35 00
Pain blanc.	
Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son remplacé par la même quantité de fleur.	
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à . . .	38 00
Pain de fleur dit pain français.	
Composé de fleur de première qualité.	
Le pain de 125 grammes est taxé à . . .	4 875
Les deux pains, à . . .	9 75
Les quatre pains, à . . .	19 50
Les huit pains, à . . .	39 00
Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix le 13 décembre 1875.	
Le Maire de Roubaix, C. DESCAT.	

## Prix de revient des Viandes DROITS D'OCTROI COMPRIS.

	1 <sup>er</sup> QUAL.	2 <sup>es</sup> QUAL.	3 <sup>es</sup> QUAL.
Jeuf	1.70	1.40	1.10
Vache	1.60	1.22	0.80
Taureau	0.00	0.00	0.00
Veau	1.98	1.60	1.45
Mouton	1.70	1.65	1.45
Porc	1.65	1.60	1.55
Roubaix, le 11 Décembre 1875.			
Le Maire de Roubaix, C. DESCAT.			

## BELOGUE.

Dans la séance de la Chambre d'avant-hier, un député de Courtrai, M. Tack, a parlé des nombreux délits qui se commettent le long de la frontière. « Le hameau de Montaleu, près de Mouscron, a-t-il dit, est le rendez-vous d'une foule de malfaiteurs. La police locale est impuissante à agir. Le remède au point de vue de la police réventive est de renforcer le personnel

de la gendarmerie à Courtrai, à Mouscron et surtout à Mouscron. Il y a même le devoir international à remplir. »

M. Tack a demandé la création d'une justice de paix à Mouscron.

M. le ministre de la justice ne croit pas cette mesure nécessaire, il pense que M. Tack a beaucoup assombri le tableau; il a ajouté que la brigade de gendarmerie de Mouscron a été renforcée, et que l'augmentation du corps de la gendarmerie permettra de satisfaire à tous les besoins.

Une grève vient d'éclater à la Louvière et aux environs; cinq mille ouvriers houilliers ont quitté les travaux à cause de la diminution des salaires; leur attitude est très-calme.

On écrit d'Atignies, le 10 décembre, au *Journal de Bruayelles*:

Une rencontre de deux trains a eu lieu avant-hier matin sur la ligne du Grand-Central, à Florival, entre Louvain et Wavre: Le premier train de voyageurs partant de Louvain pour Charleroi a rencontré à Florival, allant vers Louvain, un train de marchandises; le choc fut terrible, les deux machines sont brisées, des voitures à voyageurs sont entièrement anéanties. On parle de 12 tués et d'un grand nombre de blessés.

## Faits divers

Un terrible accident a causé hier, à Chantilly, la plus vive émotion. Une bande d'enfants étant allés jouer sur la glace, malgré la défense qui était faite, l'un d'eux, âgé de dix ans, tomba dans un trou. Ses petits camarades, épouvantés, se sauvèrent.

Un jeune homme, qui était en train de patiner, essaya de porter secours au pauvre enfant, mais il ne tarda pas à disparaître lui-même sous la glace. Il appela à son aide, et quelques ouvriers, au moyen de cordages, parvinrent à le sauver. Restait l'enfant.

Un brasseur, nommé Mayeux, se précipita vers l'endroit où il avait disparu; mais il tomba à son tour, et quelques moments après, on retirait de l'eau deux cadavres.

On mande de Brème, 11 décembre: « Le bateau à vapeur la *Moselle*, appartenant au Lloyd de l'Allemagne du Nord, prenait ce matin des passagers dans l'avant-port de Bremerhafen, lorsque la chaudière du remorqueur le *Simson*, qui se trouvait devant ce navire, fit explosion. Cinquante personnes ont été tuées et plusieurs blessées. »

Une seconde dépêche dit que la catastrophe de la *Moselle* n'a pas été causée par l'explosion d'une chaudière, mais par celle d'une caisse de matières explosives qui se trouvait à terre. Le nombre des personnes tuées ou blessées n'est pas encore connu d'une manière certaine. La *Moselle* a été très endommagée; les avaries du *Simson* sont moins considérables.

Les sangliers sont tellement abondants dans la Meuse, que, dans la forêt de Ligny, à quelques kilomètres de Barle-Duc, une société de chasseurs en a tué dix-neuf en cinq jours.

C'est par bandes de trente et quarante qu'on les rencontre dans les battues.

L'Union de la Sarthe raconte en ces termes un drame qui a eu lieu dans la commune de Joré-la-Charnie. Joseph Desnos, âgé de 45 ans, cultivateur, était parti de chez lui le matin, vers 6 h. 1/2, pour se rendre à la première messe. Après l'office, il alla déjeuner chez un ami, puis après avoir visité ses champs, il rentra chez lui où il trouva sa femme en conversation érimelle avec un de ses voisins, le nommé Froger. Fou de douleur et d'indignation, Desnos se jeta sur eux et les renversa dans le foyer. Ils se relevèrent et se précipitèrent sur lui; mais Desnos saisissant un bâton, frappa à coups redoublés sur Froger qui lui laissa mourant sur la place, puis il alla prévenir le maire et se mettre lui-même à la disposition de la justice. A l'arrivée des autorités, Froger était mort.

Le pavé et les murs étaient couverts de sang. Deux triques de bois d'un mètre de longueur et de huit centimètres de circonférence étaient ensanglantées, et des cheveux de la victime y adhéraient. « La canonnière française l'*Oriflamme* est entrée mercredi matin dans le port de Bayonne, venant de Santander. L'*Oriflamme* a été chargée d'une pénible corvée, celle de conduire à Bayonne un capitaine de la marine marchande accusé de meurtre. Ce capitaine se nomme Renault et commandait le *Jeune Louis*, du port de Boulogne. Entrant un soir à bord, à Santander, la tête montée par les vapeurs alcooliques il eut un différend avec un de ses matelots. Dans le feu de la discussion, il prit une barre de fer et en asséna un coup à son subordonné, qui mourut 20 minutes après des suites de cet acte de violence. Le capitaine Renault a été mis à la disposition du commissaire de l'inscription maritime.

Un grave accident, dit le *Conservateur de la Haute-Saône*, est arrivé hier matin, à sept heures et demie, au hameau de Saint-Symphorien, commune de Saint-Pantaléon. Une chaudière à vapeur, qui faisait fonctionner une machine à battre, a éclaté au moment où tous les ouvriers la faisaient fonctionner. Le chauffeur-mécanicien Lavault a reçu plusieurs fortes brûlures à la tête et au bras gauche.

Un autre ouvrier a eu deux brûlures au front et une au côté droit; le nommé Clouot, qui était sur la batteuse pour alimenter l'engrenage, a été projeté avec une violence inouïe et a eu la jambe;

de la gendarmerie à Courtrai, à Mouscron et surtout à Mouscron. Il y a même le devoir international à remplir. »

M. Tack a demandé la création d'une justice de paix à Mouscron.

M. le ministre de la justice ne croit pas cette mesure nécessaire, il pense que M. Tack a beaucoup assombri le tableau; il a ajouté que la brigade de gendarmerie de Mouscron a été renforcée, et que l'augmentation du corps de la gendarmerie permettra de satisfaire à tous les besoins.

Une grève vient d'éclater à la Louvière et aux environs; cinq mille ouvriers houilliers ont quitté les travaux à cause de la diminution des salaires; leur attitude est très-calme.

On écrit d'Atignies, le 10 décembre, au *Journal de Bruayelles*:

Une rencontre de deux trains a eu lieu avant-hier matin sur la ligne du Grand-Central, à Florival, entre Louvain et Wavre: Le premier